

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

505^e réunion régulière tenue le 20 février 2006

RÉSOLUTION 2006-CA505-12.01-R5079

relative à l'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières à monsieur Louis Raymond, professeur au Département des sciences de la gestion

CONSIDÉRANT la Politique d'attribution des distinctions honorifiques à l'Université du Québec à Trois-Rivières (2005-CA498-15-R4957, 25 avril 2005) ;

CONSIDÉRANT la proposition de candidature de monsieur Louis Raymond, professeur au Département des sciences de la gestion, à l'attribution de la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières, présentée par monsieur Gilles Beaudry, directeur administratif de l'Institut de recherche sur les PME de l'UQTR, au moment de la présentation de la proposition ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des distinctions honorifiques de l'Université du Québec à Trois-Rivières à l'effet de décerner la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières au professeur Louis Raymond (2005-46-CDH-01, 30 novembre 2005) ;

CONSIDÉRANT l'avis des membres du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières ;

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de décerner la Médaille de l'Université du Québec à Trois-Rivières à monsieur Louis Raymond, professeur au Département des sciences de la gestion, pour son apport distinctif au développement de l'Université du Québec à Trois-Rivières comme pilier du pôle d'excellence en recherche sur la gestion et l'économie des PME à l'Université du Québec à Trois-Rivières ; pour son rayonnement dans la communauté scientifique nationale et internationale ; pour l'importance, la qualité, la portée de ses travaux de recherche sur l'utilisation des systèmes et des technologies de l'information au sein des entreprises et sur les différentes dimensions de la performance des PME reconnues par la communauté scientifique ; pour l'originalité de ses thèmes de recherche ; pour l'excellence de ses communications et l'envergure de sa production scientifique ; pour la publication de nombreux articles dans des revues scientifiques ; pour l'obtention, en 2002, de la Chaire de recherche du Canada sur la performance des entreprises ; et pour ses nombreuses contributions au service de la collectivité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par : _____

André G. Roy

Vice-recteur aux ressources humaines et
secrétaire général et directeur des affaires juridiques